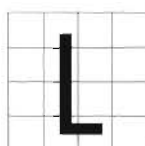


Grand Pays : **Douaisis-Valenciennois**
 Grand Paysage : **Pays miniers et industriels**
 Entités Paysagères : **bassin sur plateau et bassin sur plaine, Escaut urbain et industriel**

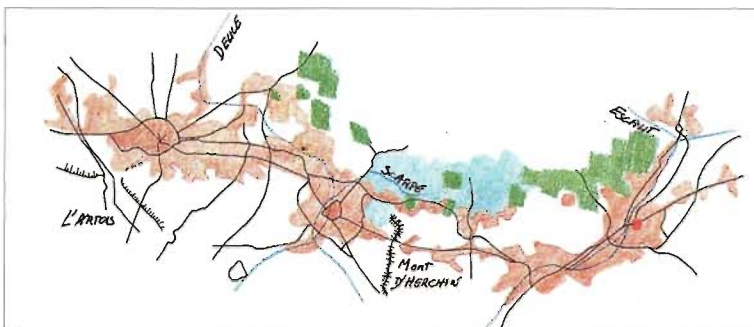
Fiche de thème
Aux franges du bassin minier



Le bassin minier est un vaste ensemble, où se mélangent villes, industries et campagnes. Bien que l'activité minière se soit éteinte, les paysages du bassin restent profondément marqués par ce moment de leur histoire. L'urbanisme des corons, la présence des terrils sont autant d'éléments de mémoire. Ils faut aller se promener dans certaines cités, pour s'étonner de la similitude entre l'image de la maison qu'elles nous renvoient, et celle que véhicule l'habitat pavillonnaire : maisons à toiture double pente, matériaux régionaux, jardinets devant et derrière, larges espaces pour les enfants, etc. Il devient alors évident qu'une partie des maux du bassin minier tient à l'image abusivement négative qu'il porte. Le bassin minier est riche ! Riche d'habitats exemplaires (cf fiche de site : Le Pinson, une cité minière), qui souffrent parfois de vétusté et souvent de l'absence de liaison avec les cités voisines. Riche aussi d'espaces naturels et agricoles nombreux, situés à quelques pas, et parfois à l'intérieur même du bassin.

Ces espaces ruraux limitrophes représentent un enjeu pour le bassin, l'occasion de nouer et de renouer des liens avec les terres sur lesquelles il s'installa. Un immense et courageux travail de requalification par l'intérieur a été entrepris. Il doit se poursuivre. Mais il faut, pour nourrir et asseoir un projet d'avenir, interroger les espaces extérieurs aux cités et ces territoires de l'entre-deux, où les deux univers, urbain et rural, se rencontrent.

La densité urbaine et industrielle du bassin est loin d'être homogène de Valenciennes à Béthune. Le schéma ci-dessous en montre les variations. Les cours d'eau ont été, au début de ce siècle et pendant le précédent, les



axes majeurs du développement. L'Escaut, la Scarpe, et la Deule - tous trois canalisés - se présentent donc comme des linéaires largement urbanisés. Ce phénomène a été amplifié par la présence, sur ces canaux, des agglomérations de Valenciennes et de Douai.

1. Entre Denain et l'est de Douai, le bassin est beaucoup plus clairsemé. Seuls, des axes importants, et d'anciens villages et bourgs ruraux présentent des caractères miniers. Entre eux, des pans de campagne se maintiennent aujourd'hui encore, et regagnent parfois d'anciennes terres "industrielles" où les jardins ouvriers se changent alors en prairies.



2. C'est entre les deux villes de Denain et de Douai que se trouve le Mont d'Erchin. Ce relief nord-sud est particulièrement intéressant puisqu'il commence en Ostrevant et se termine au cœur du bassin. Lewarde est le seul village à chevaucher le mont et à s'octroyer ainsi une position stratégique.



3. Les marais de Sin et de Dechy pénètrent également le bassin. Ils sont aujourd'hui encore des lieux de maraîchage, peu habités et difficiles à traverser. Ces marais correspondent à l'extrémité est de la plaine humide de la Scarpe, qui est en contact avec la partie nord du bassin entre Somain et Douai.



4. La forêt de Phalempin et celle de Saint-Amand sont en contact direct avec le bassin minier -respectivement au niveau de Libercourt-Oignies-Ostricourt et Wallers-Raismes-Bruay-Escoutpont-Fresnes. Ces lisières minières sont des espaces particulièrement intéressants où la sylviculture coexiste des essarts miniers et des lieux d'habitat, tous perdus dans les arbres.



L'intercommunalité est aujourd'hui sur toutes les bouches. Les modalités de la mise en œuvre de la coopération entre les Communes ne sont en revanche pas toujours aisées à trouver. Pour ce qui est du bassin minier, la nécessité d'une pensée paysagère globale s'impose. Comment isoler telle commune, lorsque de grands mouvements d'ensemble se dessinent sur le territoire. La connaissance du "grand bassin minier", urbain et industriel à l'intérieur, agricole à l'extérieur, répond à deux objectifs : donner à chacun les moyens d'apprécier son appartenance à un terroir "agro-minier", et investir ce terroir de sens et de projets, en profitant de la culture urbaine spécifique du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais.

1. Le réseau routier mérite de faire l'objet d'une réflexion. Le bassin est déjà bien irrigué par les infrastructures. D'autres pourtant se révèlent encore nécessaires : rocade, grandes voies de contournement qui permettent, en les désengorgeant, de restituer le caractère urbain de certaines départementales et nationales. Les routes du bassin peuvent aider à transformer le regard que l'automobiliste porte sur ces territoires. Jusqu'à présent, l'agrément des linéaires routiers a constitué en des plantations arbustives denses, sur les bas-côtés. Cela atteint parfois de telles proportions que l'on ressent une volonté de cacher, de dérober aux regards des paysages ressentis comme laids. Ainsi, de la sortie



de l'autoroute A 1 à Douai, seul le conducteur téméraire tente-t-il d'apercevoir les terrils se revégétalisant, les espaces immenses entre taillis et steppe ou les volumes fantastiques de certaines usines.

2. Les zones d'activités, liées aux infrastructures nouvelles, prolifèrent sur les franges agricoles. Les volumes massifs et rectangulaires des magasins et entrepôts cachent et banalisent les entrées du bassin. Ce phénomène est ici particulièrement problématique, car l'orientation y est difficile. Les terrils qui s'individualisent, une lisière forestière, le relief du Mont d'Erchin, la présence accrue de prairies et de saules sont autant d'indices pour se repérer.



3. Certains sites "naturels" situés dans le bassin présentent pour les mêmes raisons un grand intérêt. Ces espaces typés - marais, relief, bassin d'effondrement - montrent de plus en plus un ensemble de solutions à la conservation "d'espaces nature" dans la ville.



Une étude longue des réalisations déjà effectuées et des projets en cours sur le bassin minier serait sans doute nécessaire à la compréhension fine des enjeux actuels. Pour tous les projets s'inscrivant sur le territoire, la connaissance-reconnaissance de celui-ci s'impose.

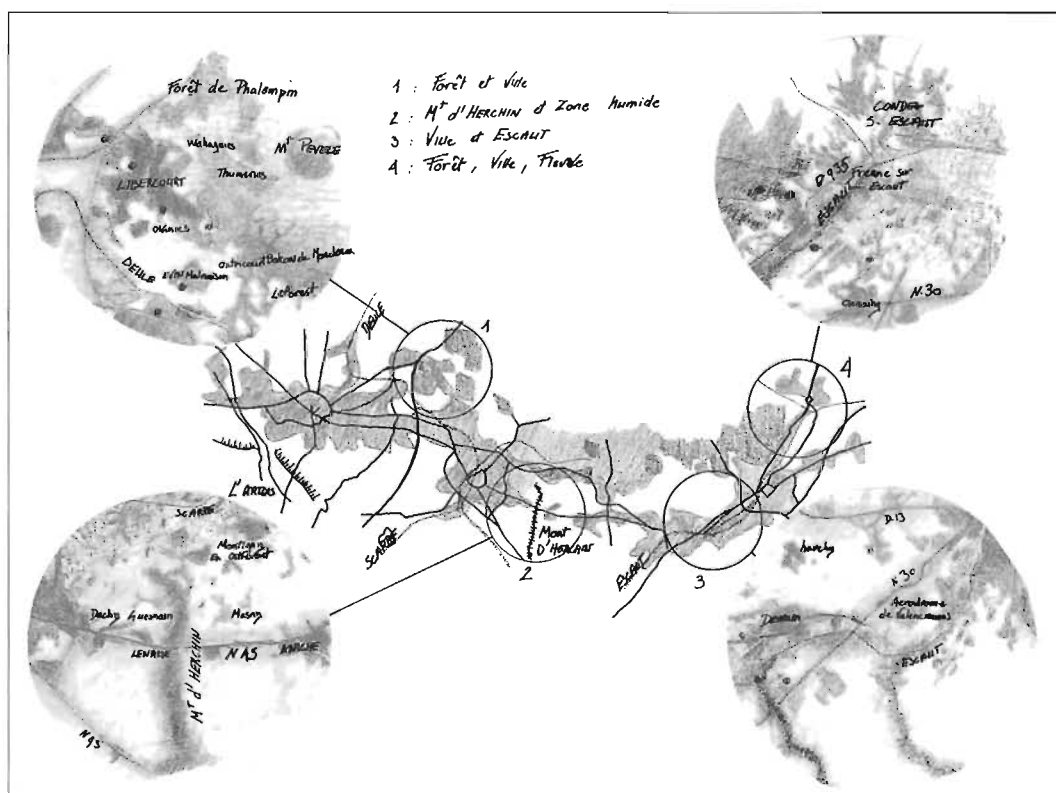
Quelques questions peuvent engager le projet dans la voie de la réconciliation du bassin minier avec le territoire :

- la position du site par rapport à l'ensemble du bassin,
- les caractères de la campagne qui l'entoure,
- la présence d'éléments visuels forts, repérables de loin, qui permettent d'orienter le territoire communal,
- le souci de voiler totalement les traces du passé industriel ou au contraire de les

laisser apparaître, comme sur un palimpseste,

- le souhait d'intégrer les nouvelles constructions à l'ancien tissu urbain, ce qui implique à la fois un travail sur le parcellaire, sur les formes architecturales et sur le choix des matériaux ,
- la volonté de renforcer, lorsque cela est possible, les relations visuelles et physiques entre villes et campagnes : possibilité d'aller à vélo ou à pied vers la proche campagne ou la base de loisirs...

La carte met en avant les linéaires routiers et les sites qui ont été repérés comme exemplaires pour la compréhension et la connaissance des paysages du bassin. Ces voiries et ces sites sont sans doute de bons vecteurs projectuels.



Bibliographie :

- La maison-plaine, populiculture dans la plaine de la Scarpe - Emmerand (K) - 1993 - ed. E.N.R.
- L'urbanisme aux champs, 22 mots clefs - Ministères de l'Equipeement et du Logement, de l'Agriculture et de la Forêt - 1988.